

## PATRIMOINE

### **Dévoilement des lauréats de l'appel à projets « Rouen réinvente son patrimoine - Pierre, Paul, Pelletiers, Nicaise »**

**Quatre églises rouennaises appartenant au patrimoine municipal, qui ne sont plus consacrées au culte et n'accueillent plus de public, ont fait l'objet d'un appel à projets lancé en mai dernier afin de leur offrir une seconde vie et ainsi préserver le patrimoine. Après la réception des offres et la tenue d'un jury pour choisir les meilleurs projets, les lauréats sont désormais connus.**

L'objectif de cet appel à projets, portant sur les églises Sainte-Croix des Pelletiers, Saint-Pierre du Chatel, Saint-Paul et Saint-Nicaise, était que les porteurs de projets retenus redonnent vie à ces sites, tout en respectant un cahier des charges visant à préserver la qualité patrimoniale du lieu, et permettant aux porteurs de projet d'imaginer de nouveaux usages en cohérence avec l'environnement urbain et sociétal de chacun des sites.

#### **Rappel des caractéristiques des sites**

- *Eglise Sainte-Croix des Pelletiers* : d'une superficie totale de 759 m<sup>2</sup>, proche du Vieux Marché, elle a été acquise par la Ville en 1994 et fut un lieu de la vie locale jusqu'en 2015.
- *Eglise Saint-Pierre du Chatel* : d'une superficie totale de 708 m<sup>2</sup>, elle est située rue Camille Saint-Saëns, à proximité de la rue aux Ours. Elle a été acquise par la Ville en 1958. Elle a souffert des bombardements de 1944, et ses ruines n'ont pas d'usage public. Elle met en valeur le petit jardin public adjacent. Elle est située dans le périmètre du PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur).
- *Eglise Saint-Paul* : d'une superficie totale de 2 226 m<sup>2</sup>, elle est implantée au pied de la côte Sainte-Catherine. Des 4 églises, elle est celle qui est la plus présente dans le paysage rouennais. L'accès à ce site est plus complexe en raison du nœud de circulation que génère le débouché du pont Mathilde. L'église a été fermée en 2000 et sa désaffectation a été prononcée en 2017.
- *Eglise Saint-Nicaise* : d'une superficie de 1 992 m<sup>2</sup>, elle est celle (avec l'église Saint-Paul) où l'exercice du culte a perduré le plus longtemps. L'église a été fermée en 2002, et sa désaffectation fut prononcée en 2017 par la Préfète, suite au décret de désaffectation de l'archevêque de Rouen, en 2012. Elle est d'une architecture riche et composite des XVI<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et nécessitera des travaux conséquents.

## **Les modalités et les finalités de l'appel à projets**

Un cahier des charges général, commun aux quatre églises, a été défini dans lequel ont été précisés l'esprit et les modalités de la consultation. En outre, des cahiers des charges particuliers ont également été émis, prenant en compte les spécificités propres à chacun des sites entrant dans le cadre de l'appel à projets, les quatre ensembles immobiliers présentant des attraits et des contraintes qui leur sont propres. Avec cet appel à projets, la Ville souhaitait susciter des projets susceptibles d'apporter attractivité et vie dans les quartiers où ils sont situés, ainsi que permettre l'éclosion d'idées nouvelles afin de mettre en valeur, de manière originale ces lieux particuliers, figurant comme de haut-lieux touristiques. L'objectif était de leur donner un nouvel avenir, de les confier à des porteurs de projet qui assureront leur valorisation et leur réhabilitation dans le respect de leurs qualités patrimoniales, tout en mettant en valeur leur potentialité. Il s'agissait de permettre à des lieux actuellement sans usage, de re-exister sous une forme différente de leur vocation originelle, dans une seconde vie permettant d'assurer la pérennité des sites, plutôt que de les laisser à l'abandon.

## **Un projet en lien avec les autorités de l'Etat pour le respect des lieux historiques**

S'agissant de lieux historiques appartenant au domaine patrimonial, inscrits ou classés, des règles étaient à respecter afin d'assurer la préservation de ces édifices. Ainsi une association des services de l'Etat (DRAC et ABF – Architectes des Bâtiments de France) dans le projet a été entreprise. En effet, les bâtiments inscrits doivent faire l'objet d'un avis de l'Architecte des Bâtiments de France pour le permis de construire, quant aux bâtiments classés, le dépôt d'une autorisation de travaux doit être instruit par les services de la DRAC. C'est pourquoi, d'emblée, ils ont été consultés pour l'appel à projets, et associés aux comités techniques d'examen des projets, ainsi qu'au comité de choix de candidatures afin de faire prévaloir leurs expertises et la bonne faisabilité des projets, au regard de la législation en vigueur, sur chacun de ces sites, et les modifications, que ceux-ci incluraient.

## **Les projets retenus**

Les porteurs de projet avaient jusqu'au 30 septembre pour envoyer leurs dossiers. 12 offres ont été remises : 4 offres sur Saint-Pierre du Chatel, 5 offres sur Sainte-Croix des Pelletiers, 3 offres sur Saint-Nicaise, et aucune sur Saint-Paul. Après une première analyse technique effectuée par les services de la Ville, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Architecte des Bâtiments de France, le jury composé d'élus, du Directeur Régional des Affaires Culturelles, du Président de l'association des Amis des Monuments Rouennais et du Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, s'est réuni fin novembre pour auditionner les porteurs de projets sélectionnés. Une nouvelle étape débute, durant laquelle les candidats retenus vont devoir maintenant affiner leurs projets et effectuer des études complémentaires au cours des prochains mois.

**A l'issue des auditions, les membres du jury ont retenu les projets suivants :**



**SAINTE-PIERRE DU CHATEL :**

« **LA MÉTROPOLITAINE** », présenté par Camille ZOLLI, Olivier MOTTE (BABEL architectes) et Céline BERVILLE (L'Atelier DANTAN)

Le projet consiste en la mise dans une boîte en verre et acier nervuré d'un **restaurant et de 3 chambres d'hôtel de charme** qui unifient les ruines restaurées de Saint-Pierre du Chatel. L'hôtel fonctionnera en lien avec le projet du

105 dont les travaux doivent commencer en 2020. Sur le toit, un rooftop serait ouvert selon les saisons (21h maximum) en guise d'after work/after shop.



**SAINTE-NICAISE :**

« **RAGNAR** », présenté par Pierre-Marie SOULAT, Benoît ROUSSET et Judicaël de LA SOUDIÈRE-NIAULT

**Lieu de production de bière**, mais également d'accueil du public ouvert sur le quartier, de consommation (seulement 5% de la production du site), d'« histotainment » à travers la mise en valeur du lieu et du mobilier appelé à rester sur place, aussi bien les meubles que le mobilier archéologique.



**SAINTE-CROIX DES PELLETIERS :**

« **BEK'MIETTES** », présenté par Pascal GIVON, Edouard LAUBIES, Céline BERVILLE, Yohan CHUBERT, Franck PONSEEL

**Projet axé sur le coworking et le co-living, alliant restauration (halle gourmande), espace public et espace évènementiel.** L'architecture, réversible, propose par ses aménagements (mezzanines) de traverser les baies, « toucher les voûtes » et découvrir des terrasses extérieures conçues comme des

jardins suspendus.



« Le patrimoine rouennais est important et nécessite des moyens conséquents pour être entretenu. Seule, la Ville ne peut supporter ces investissements. Cet appel à projets est une façon de donner une nouvelle vie à ces magnifiques monuments. Les porteurs de projets ont tous fait preuve d'imagination et d'inventivité. Nous les remercions pour l'intérêt qu'ils ont porté à la démarche. Celle-ci doit désormais se poursuivre avant d'envisager définitivement une mise en œuvre de ces projets », **soulignent Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Christine RAMBAUD, Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme, et Guy PESSIOT, Conseiller municipal délégué en charge du Patrimoine.**

⇒ Retrouvez toutes les informations utiles sur l'Appel à projets en vous rendant sur le site internet de la Ville de Rouen [www.rouen.fr/patrimoinereinvente](http://www.rouen.fr/patrimoinereinvente)



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53